

REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de LABLACHERE–Ardèche

le 23 juillet 2014

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2014

Présents : Jean-Luc TOUREL, Chantal THERAUBE, Albert MOZZATTI, Mireille AREVALO, Jean-Paul ROBERT, Martine CARRIER , Nicole BISCAREL, Aurélie CORRAO, Raymond FAYOLLE, Marjorie GERMAIN, Franck GROS, Cécile GUIGON, Yannick MARCHAL, Daniel MORSELLI, Xavier OBRY, Dominique POUGET-TIRION, Brigitte QUERE
Rémy DE BESSA MARTINS (Secrétaire élu)
Absent: Eric BOISSIN

Délibérations:

Délégation de fonctions accordée au Maire

certaines articles n'étant pas assez précis quant aux sommes, la préfecture a demandé de préciser ces délégations et donc d'annuler la délibération précédente et de voter celle-ci
vote : oui à l'unanimité

Délibération contre la présence du loup sur notre territoire

demande de la révision du statut de protection communautaire du loup, afin de protéger les troupeaux.
vote : oui à l'unanimité

Décision modificative au budget eau assainissement

modification du budget « admission en non valeur » (créance irrécouvrable de factures d'eau) pour basculer 500€ du compte 6378 ch 11 au compte 6541 créance admise en non valeur.
Ce mouvement ne modifie pas le budget total de l'eau et assainissement
vote : oui à l'unanimité

Réhabilitation du forage de Mézard

afin de remplacer la prise d'eau de l'Alune et compléter la perte de débit au ruisseau du Pont sur Saint Pierre Saint Jean. Travaux déjà prévus au budget.
vote : oui à l'unanimité

Signature pour convention de fourrière avec l'association de "Coup de pattes "

choix de cette association qui répond mieux aux besoins de notre commune.
vote : oui à l'unanimité

Demande de subvention supplémentaire au Conseil Général pour les pistes DFCI

car au départ les coûts ont été sous estimés
vote : oui à l'unanimité

Motion de soutien à l'action des Maires de France

ajoutée à l'ordre du jour avec l'accord à l'unanimité du Conseil municipal
Cette motion alerte les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État impactant les budgets des collectivités locales.
vote : oui à l'unanimité

Questions diverses :

-PLH (plan local habitat):chaque élu doit étudier la question afin de voter celui-ci à la rentrée

- Référent pour le plan local de publicité : Aurélie CORRAO volontaire

- Création de 2 nouvelles commissions : - **commission sécurité routière** avec Jean-Luc TOUREL (responsable), Daniel MORSELLI, Xavier OBRY, Mireille AREVALO, Raymond FAYOLLE, Dominique POUGET TIRION, Franck GROS

- **commission salle multi générationnelle** avec Mireille AREVALO (responsable), Daniel MORSELLI, Raymond FAYOLLE, Franck GROS, Nicole BISCAREL, Martine CARRIER, Albert MOZZATTI, Marjorie GERMAIN, Chantal THERAUBE

-Collège : lors de la réunion avec le président de la CDC Alain MAHEY et celui du Conseil Général Hervé SAULIGNAC,il est apparu qu'aucune étude chiffrée n'a été faite quant à la construction du futur collège et ceci bien que le Conseil Général ait demandé à la commune de LABLACHERE une réserve foncière à la RAZE à côté de la piscine (une lettre faisant foi)

Hervé Saulignac s'est engagé à faire une étude chiffrée d'ici la fin de l'année et à prendre un engagement ferme.

-Bulletin municipal : a été distribué en début de semaine.Nicole nous fait remarquer qu'il en manquerait. (renseignements seront pris auprès de la poste) Une erreur s'est glissée dans la liste des communes participant au carnaval, en effet PLANZOLLES n'apparaît pas alors qu'il était présent le 13 avril.

-Référent ambroisie : point fait par Yannick MARCHAL. Enjeu : faire la différence entre armoise et ambroisie

-Référent moustique tigre : Yannick MARCHAL et Brigitte QUERE sont volontaires.

-Rythmes scolaires : les enfants auront école **tous les matins** du lundi au vendredi et les après-midi de lundi,mardi et vendredi . Le jeudi après-midi, les élèves de maternelle seront dans l'école avec les ATSEM et les élèves du CP au CM2 seront pris en charge par le centre de loisirs « les Farfadets »

Nous allons bénéficier du fond d'amorçage par enfant de 90 euros + 0,50 centimes/heure par la CAF (pour les enfants qui iront au centre de loisirs). Il restera à la charge de la commune 7000 € pour ces élèves d'élémentaires.

Nous allons également bénéficier de 90 € par enfant de maternelle.

La charge restant à la commune sera réajustée en fonction des dépenses réelles.

-Livraison de la maison de l'enfance et de la jeunesse pour le 1er septembre.

Une convention sera signée entre la maison de l'enfance et de la jeunesse et la commune pour l'occupation de la cantine de l'école les mercredis et les vacances scolaires.

La CDC demande la sécurisation du chemin entre l'école et la maison de l'enfance et de la jeunesse.

-Le magasin Netto : projet de station service et de locaux commerciaux par M. Roux.

-Création de 2 bureaux de vote (un dans la salle polyvalente et l'autre à la mairie) : cela sera fait avec la révision des listes électorales donc l'établissement de nouvelles cartes d'électeurs.

-Réunion PLU : 3 septembre 2014 à 9h à la mairie avec le cabinet IATE.

-Carrière Tourre : avec l'annulation du PLU, M. TOURRE revient avec son projet de carrière. Le conseil devra se positionner.

-Déchetterie : le SICTOBA demande un terrain derrière la piscine. Sera en discussion lors d'un prochain conseil mais déjà la proposition d'un autre lieu émerge car la Raze avec la piscine, le stade et un espace dédié aux jeunes (collège, gymnase...) est incompatible avec une déchetterie.

-Bibliothèque : la présidente Mme Hélène SANTOLINI à sa demande (car la présentation lors du dernier Conseil

municipal n'avait pas été claire) présente la bibliothèque. Elle rappelle que cette association « GAIL » depuis 37 ans est une association municipale de service public :Convention signée depuis 1990 avec le conseil municipal et le conseil général.Il y a 150 adhérents mais qui représentent beaucoup plus de personnes (car un abonnement est pour une famille , écoles)

Elle rappelle que selon les statuts il faut être adhérent depuis un an et être élu au Conseil d'administration pour devenir bénévole .

Il y a 10 ans, le CM a acheté un logiciel. Mais ce logiciel devient obsolète. Il serait judicieux de mutualiser l'achat d'un logiciel par la CDC afin qu'il serve à toutes les bibliothèques de la CDC BEAUME-DROBIE surtout si celle-ci prend la compétence lecture.

Lors de la mise en place du Plan départemental de lecture publique, la bibliothèque de Lablachère pourrait éventuellement devenir bibliothèque pilote si tous les critères étaient réunis.

Courrier :

Des personnes veulent créer un club canin et cherchent un terrain .

Fête votive sur 3 jours (29/30/31) avec la Daube le dimanche soir

Tour de table :

-Mireille AREVALO : fête du village s'est bien déroulée malgré la pluie

-Yannick MARCHAL: problème avec le panneau NOTRE DAME qui ne se voit pas.

Pluie creuse un mur au niveau de buses communales.

Problème du parking pour le dimanche matin de l'été (voir pour ouvrir dans le pré à côté du pôle enfance jeunesse comme les autres années mais prudence avec le chantier)

-Dominique POUGET TIRION: Motion sur le Traité transatlantique.Elle sera discutée lors du prochain Conseil Municipal.

Noms de rues absents et des maisons du même quartier portant le même numéro.(Martine CARRIER qui gère ce dossier explique qu'elle reçoit cette semaine l'entreprise et voit avec elle tous les problèmes qui existent et doivent être résolus)

-Rémy DE BESSA MARTINS : continue ses recherches pour le centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale

Conseil Municipal terminé à 23h15